

15 100

C'est le nombre de nouveaux exploitants agricoles recensés par la Mutualité sociale agricole pour l'année 2015*.

*modification des critères d'affiliation au régime agricole qui découle de la loi d'avenir d'octobre 2014.

DÉCRYPTAGE

» Un chiffre qui marque un rebond de 16,8% par rapport à 2014 ainsi qu'aux années précédentes, avec une moyenne de 13 000 affiliations. La catégorie des moins de 40 ans progresse de 10% et représente 61,3% de l'ensemble, avec un taux de féminisation de 28,9%. La hausse des installations est très marquée en viticulture et en élevage de bovins viande. La superficie moyenne par exploitation agricole s'élève à 63,9 ha (+ 1,4%).

L'agriculture de précision ou l'art du centiare

L'agriculture de précision consacre le raisonnement intra-parcellaire des interventions. A la clé, une optimisation des intrants et un déplaçonnement des rendements. Le tout revalorise les marges et le métier d'agriculteur.

» Le concept d'agriculture de précision part d'un constat : les sols sont hétérogènes. Texture, structure, pH, teneurs minérales, matière organique, topographie, réserve utile... : tous ces paramètres sont susceptibles de varier à l'intérieur d'une même parcelle. C'est une réalité géologique, doublée de phénomènes anthropiques : déboisements, retournement de prairies, remembrements, amendements etc. La preuve ? Les cartographies de biomasse ou de rendement fournies par les satellites, les drones ou encore les capteurs embarqués. Elles ont conforté l'intuition des agriculteurs au volant de leur tracteur. Dans ces conditions, pourquoi adopter des pratiques uniformes quand l'hétérogénéité mériterait un traitement différencié intra-parcellaire ? C'est tout l'enjeu de l'agriculture de précision, consistant à raisonner les interventions au centiare, c'est-à-dire m² par m², et non plus à l'échelle de parcelles de 2 ha, 5 ha, 10 ha et plus.

Agriculture de précision, mode d'emploi

Moduler les semences, les fertilisants, les produits phytosanitaires ou encore l'irrigation, pourquoi pas, mais sur quelles bases agronomiques ? « Sur la base d'analyses des sols », répond Charles Duval, chef de projet chez Be Api, filiale d'InVivo dédiée à l'agriculture de précision. « C'est le préalable incontournable pour cartographier la richesse minérale du sol et discriminer les potentiels de rendement intra-parcellaires, avec un échantillonnage ciblé. Il faut ensuite s'appuyer sur des essais permettant de corréliser les apports d'intrants avec les potentiels agronomiques et enfin apporter un éventuel dernier correctif avec des analyses en cours de végétation, afin de prendre en compte les conditions de

l'année ». Ultime étape : l'application modulée via le semoir, le distributeur d'engrais ou encore le pulvérisateur, la plupart des équipements en parc étant compatibles avec cette agriculture de précision. Pas si simple tout de même ? « C'est pour cette raison que nous avons créé une filiale dédiée », poursuit Charles Duval, « capable d'apporter l'expertise requise au plus grand nombre et au meilleur coût, en mutualisant et en industrialisant les processus d'analyses et de conseils, et en favorisant l'échange d'expériences entre agriculteurs, facteur essentiel d'adhésion et de démocratisation ».

Retour sur investissement

Si l'on considère que le matériel présent dans les exploitations est apte à mettre en œuvre la modulation intra-parcellaire des intrants, l'investissement principal réside dans les analyses de terre, tous les 7 à 10 ans concernant la richesse minérale, un diagnostic unique concernant le potentiel de rendement, auxquelles il faut ajouter chaque année les analyses de biomasse et le conseil assorti. Bilan ? « En grandes cultures, les agriculteurs pionniers font état d'un retour sur investissement de 30 à 60 €/ha sur la fertilisation en phosphore et potassium, de 15 à 30 €/ha sur la fertilisation azotée, de 10 à 20 €/ha sur les semences tout comme sur protection fongicide et de 10 €/ha sur le poste herbicide », souligne Thierry Darbin, directeur de Be Api. « En abandonnant la dose unique et uniforme, on réalise des économies d'intrants dans les zones à faible potentiel et on déplaçonne le rendement dans les zones à plus fort potentiel. L'agriculture de précision est sans conteste le levier à actionner dans les 10 ans à venir pour améliorer le bilan économique, environnemental et sociétal des exploitations agricoles ». ■



« Ne pas confondre autonomie et autarcie »

avec
Benoit Drouin

ÉLEVEUR À ROUEZ-EN-
CHAMPAGNE (SARTHE)



Le Gaec de la Pie cultive l'autonomie alimentaire et énergétique sur la ferme du Tout Joly, qui produit du lait et des poulets de Loué, le tout en bio. Mais l'exploitation ne se coupe pas du territoire, bien au contraire. Le Gaec est lauréat du « Prix de l'innovation » des Trophées de l'agroécologie.

COMPLÉMENTARITÉ ET AUTONOMIE SONT-ELLES LES DEUX MAMELLES DE LA FERME DU TOUT JOLY ?

B. D. : La cohabitation de prairies, de cultures et d'animaux offre de nombreux gages de durabilité, du point de vue de l'alimentation et de la gestion des effluents, donc de la protection de l'environnement au sens large. En plein bocage, notre exploitation cumule 17 km de haies, ce qui a motivé leur valorisation sous forme de plaquettes, alimentant deux chaudières de l'exploitation. Nous venons de remplacer trois poulaillers vieux de 40 ans. L'occasion était trop belle de ne pas les couvrir de panneaux photovoltaïques.

L'AUTONOMIE PEUT-ELLE FAIRE COURIR LE RISQUE DE SE COUPER DU TERRITOIRE ?

B. D. : Il ne faut pas confondre autonomie et autarcie. Sur notre exploitation, nous produisons des plaquettes de bois et de l'électricité photovoltaïque en quantités supérieures à nos besoins. Je suis donc très content de pouvoir compter par exemple sur une chaufferie intercommunale pour écouler mon surplus de plaquettes. À l'inverse, pour produire mes fermiers de Loué en bio, il me faut acheter des céréales à l'extérieur. Mais pour être cohérent, nous privilégions la proximité. C'est pour cette raison que nous avons créé avec d'autres éleveurs Grains de Terroirs Bio pour assurer notre approvisionnement à l'échelle régionale.



L'AGRICULTURE BIO A LE VENT EN POUPE. QUELLES SONT LES MENACES ?

B. D. : Si je prends l'exemple du lait, le lait bio est indéniablement mieux valorisé que le lait conventionnel. Mais il faut prendre en compte les éléments quantitatifs car la production par vache est moindre. Si la production de lait bio se développait de façon importante, il ne faudrait pas exclure une pression sur les prix. Il faut anticiper le risque, par exemple en faisant la promotion des vertus nutritionnelles du lait de vaches nourries avec de l'herbe. Nous y travaillons au sein du groupement Bio-lait. Plus largement, je pense que la maîtrise des volumes est la clé de la survie en agriculture. Au sein des Fermiers de Loué par exemple, chaque poussin qui naît est déjà vendu. ■

FOCUS

LES ROBOTS INVESTISSENT LES BÂTIMENTS AVICOLES

Après avoir conquis les élevages bovins pour alimenter, pailler, récupérer et traire les vaches, les robots font leur apparition dans les bâtiments avicoles. Ils remplissent diverses fonctions telles que l'animation des lots, la désinfection des bâtiments ou encore la collecte automatisée de données sanitaires. Illustration avec le TiOne, un robot autonome à quatre roues motrices ayant pour mission d'animer les lots de poules pondeuses, conçu pour accroître la fertilité et réduire le nombre d'œufs déclassés car pondus au sol. Autre exemple : le robot brasse et désinfecte la litière tout en assurant une vidéosurveillance. À découvrir sur le site www.tibot.fr

AGENDA

- 17-19 JANVIER 2016 📍 ANGERS (49)
Sival - Salon des productions végétales
- 25 FÉVRIER - 5 MARS 2017 📍 PARIS (75)
Salon international de l'agriculture
- 26 FÉVRIER - 2 MARS 2017 📍 PARIS (75)
Mondial des fournisseurs de l'agriculture et de l'élevage (SIMA)



LE GROUPE MÉDIA SOCIAL
DES MOMENTS CLÉS DE LA VIE

Éditeur : Uni-éditions, 22, rue Letellier, 75739 Paris
Cedex 15 • Directrice de la publication : Véronique
Faujour • Comité éditorial : Pierre Fayolle, Gilles Thierry
• Rédaction : Raphaël Lecocq • Crédits photos :
iStockphoto • Dépôt légal : décembre 2016

Retrouvez-nous sur :

www.ca-atlantique-vendee.fr
www.pleinchamp.com